



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 19 MAI 2020

N/Réf. : CAB SSA/CR/ST – Pegase A-20-031021 / A-20-031024

V/Réf. : lettres du 05.05.2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de vos courriers du 5 mai concernant les dotations de masques du stock d'Etat en sortie de confinement.

La stratégie que nous avons mise en place depuis le début de cette crise sanitaire concernant la distribution de masques a été de répondre le mieux possible aux besoins des professionnels de santé amenés à prendre en charge les patients Covid-19 en ville comme à l'hôpital et des personnels du secteur médico-social, en particulier ceux qui interviennent auprès des personnes âgées, afin de préserver nos capacités hospitalières.

En phase de sortie de confinement, l'objectif prioritaire est de limiter au maximum la diffusion du virus et d'accompagner la reprise d'activité. Dans ce cadre, de nouveaux publics comme les malades, les personnes contact et les personnes à haut risque de développer une forme grave du COVID peuvent bénéficier de masques issus du stock Etat. Les professionnels de santé en ville, à l'hôpital et du secteur médico-social, quant à eux, voient leur dotation augmenter.

J'ai le plaisir de vous informer que l'évolution favorable du stock d'Etat me permet aujourd'hui de répondre à votre demande et de doter votre profession. Les ostéopathes pourront ainsi recevoir, à partir du 11 mai, 12 masques par semaine et par professionnel auprès des pharmacies d'officine.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bel à voir,

Olivier VÉRAN

Madame Marie-Hélène SALA, présidente de l'AFO
Monsieur Fernand-Paul BERTHENET, président de la CNO
Monsieur Dominique BLANC, Président d'Ostéopathes de France
Monsieur Philippe STERLINGOT, président du SFDO
Monsieur Christophe COUTURAUD, président du Registre des Ostéopathes de France